

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 4

Artikel: Salon du livre, du 27 avril au 1er mai : le goût des livres
Autor: J.-R. P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Salon du livre, du 27 avril au 1^{er} mai

Le goût des livres

A l'ère des ordinateurs, des consoles et du multimédia, les jeunes ont tendance à délaisser le plaisir de la lecture. Afin de réagir, une expérience est lancée en Suisse: des retraité(e)s se rendront dans les écoles pour redonner le goût des livres aux enfants.

Demander aux seniors d'inculquer le goût de la lecture aux enfants. Cette idée géniale est née à Brest il y a une quinzaine d'années. Plus récemment, l'écrivain français Alexandre Jardin s'est donné pour mission de développer le Mouvement *Lire et faire lire* à travers toute la France. En un an, plus de 2000 écoles, réparties dans 60 départements, ont adhéré au mouvement. C'est bien dire le succès de l'opération.

En Suisse, la Fondation pour l'écrit du Salon du livre a décidé de relayer l'idée et, après un an de préparatifs, les structures seront prochainement mises en place. Robert Junod, responsable du projet, se montre optimiste, quand bien même tous les obstacles ne sont pas encore franchis. «Nous ne pouvons aller de l'avant sans l'adhésion des Départements de l'instruction publique de Suisse romande, avec qui nous avons pris contact.»

Actuellement en pleine réforme, les différents DIP ont malheureusement d'autres priorités, parmi lesquelles... la réhabilitation des notes sur les carnets scolaires. Mais il suffirait qu'un seul directeur ou directrice de département prenne conscience de l'importance de cette expérience et donne son feu vert, pour que les autres suivent. L'appel est lancé. Martine Brunswig-Graf

(GE) ou Francine Jeanprêtre (VD) l'entendront-elles?

La Charte existe

Une Charte a été établie, qui s'adresse aux sept partenaires du concept *Lire et faire lire*. L'enseignant y joue un rôle essentiel, puisqu'il est le véritable pilote du programme. C'est lui (ou elle) qui décide de l'intégrer ou non dans le projet pédagogique de l'école, lui qui peut y mettre un terme s'il juge l'expérience négative, refuser ou non tel retraité, constituer des groupes de deux à cinq élèves, choisir les ouvrages lus dans le cadre de son programme et organiser les lieux d'accueil dédiés à la lecture.

Les retraités, quant à eux, s'engagent à lire des livres aux enfants et à les faire lire au moins une heure par semaine. Leur disponibilité représente un atout majeur de ce programme. Faut-il préciser que leur participation sera bénévole?

Dans cette charte, les enfants doivent s'engager à respecter les retraités et à faire des efforts en contrepartie de l'aide qui leur est apportée. Les parents sont également associés à la démarche. Ils s'engagent notamment à ne pas se décharger de leur responsabilité éducative.

Des associations sont à créer. Les associations existantes, qui effectuent déjà un travail similaire, seront prioritaires pour prendre en charge ce programme. Désignées pour mettre en place l'opération, elles auront pour tâche de la gérer avec le DIP, la Direction des écoles et les retraités.

Les derniers partenaires sont les entreprises susceptibles de parrainer le concept (sans publicité visible) et les opérateurs qui coordonnent le projet. Un budget de fonctionnement a été estimé à Fr. 125 000.- par année. Le premier souci de la Fondation pour l'écrit est évidemment de réunir rapidement cette somme.

Une centaine d'écrivains français soutiennent le projet. Il ne fait pas de doute que des écrivains romands ajouteront leur nom au Mouvement *Lire et faire lire*. Leur participation à ce projet est au moins aussi indispensable que celle des retraité(es) qui accepteront de donner de leur temps afin de rendre aux enfants le goût de la lecture.

J.-R. P.

ON A BESOIN DE VOUS!

Les retraités et retraitées qui désirent s'engager dans ce projet sont évidemment les bienvenus. Ils peuvent obtenir des renseignements aux adresses suivantes:

Fondation pour l'écrit, rue de Bourg 29, 1003 Lausanne. Tél. 021/312 17 15.

Générations, case postale 2633, 1002 Lausanne. Tél. 021/321 14 21.

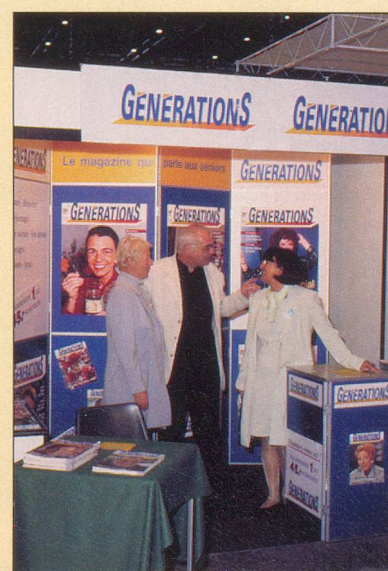


Photo Yves Debraine/a

Renseignements sur le stand de Générations et de la Fondation pour l'écrit, rue Céline 2 et 4, au Salon du Livre